

AVIS



public

GRILLE TARIFAIRE 2026

Je soussignée, greffière de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 26 novembre 2025, a adopté, par sa résolution 2025-11-330, les tarifs de la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel (STC) qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026, ou ultérieurement¹, pour l'ensemble des services de transport collectif et adapté, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer avec la STC directement.

Donné à Sorel-Tracy, ce 2 décembre 2025.

M^e Jessica St-Pierre, LL.B.

Directrice des affaires juridiques et greffière

Nouveautés

À compter du 1^{er} janvier 2026, l'abonnement hebdomadaire de 7 jours, auparavant offert uniquement pour le service de taxibus, sera désormais disponible pour l'ensemble des services.

Pour tous les services, l'abonnement débutera à partir de la date sélectionnée lors de l'achat. Cette amélioration vise à offrir plus de flexibilité et d'accessibilité à toute la clientèle.

Modifications

Afin de continuer d'offrir une mobilité fiable, sécuritaire et accessible, et considérant la faible prévisibilité des sources de financement gouvernementales, **une tarification intermédiaire sera mise en place pour l'année 2026 pour la ligne 10.** Soucieuse de maintenir l'accessibilité financière pour la clientèle, la STC a fixé ces tarifs à 50% du coût des titres des autres services, afin d'en préserver l'abordabilité.



Terminus des Promenades - STC
450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy

450 743-3336 | 1 833 703-3336

www.stcpierredesaurel.ca

stcpierredesaurel



Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

M&J : 2025-11-27

TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE		
1 passage	5,00 \$	3,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS		
1 passage	4,50 \$	2,75 \$
10 passages	41,00 \$	24,50 \$
25 passages	91,25 \$	54,75 \$
Hebdomadaire (7 jours)	22,25 \$	13,25 \$
Mensuel	90,25 \$	54,25 \$
PÉNALITÉ		
Origine zone 1	15,00 \$	9,00 \$
Origine zones 2A, 2B et 3	25,00 \$	15,00 \$
Origine zones 4A et 4B	30,00 \$	18,00 \$
AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS ET CIRCUIT URBAIN (LIGNE 10)		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS		
1 passage	4,50 \$	2,75 \$
10 passages	41,00 \$	24,50 \$
25 passages	91,25 \$	54,75 \$
Hebdomadaire (7 jours)	22,25 \$	13,25 \$
Mensuel	90,25 \$	54,25 \$
Mensuel (Entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil Circuit 751 seulement)	45,25 \$	27,25 \$
AUTOBUS CIRCUIT URBAIN (LIGNE 10) SEULEMENT		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS		
1 passage ¹	2,25 \$	1,25 \$
10 passages ¹	20,50 \$	12,25 \$
25 passages ¹	45,50 \$	27,25 \$
Hebdomadaire (7 jours)	11,25 \$	6,75 \$
Mensuel	45,00 \$	27,00 \$
TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)		
Flexible mensuel	162,50 \$	97,50 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès (taxibus et transport adapté)	Émission : gratuite	
Carte d'accès (autobus)	Réimpression : 10,00 \$	

Grille tarifaire 2026

ZONES

(TAXIBUS ET TRANSPORT ADAPTÉ)

- 1 | Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
- 2A | Saint-Roch-de-Richelieu
- 2B | Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert
- 3 | Massueville
Saint-Almé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella
- 4A | Contrecoeur
- 4B | Saint-Antoine-sur-Richelieu

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 16 ans
- Personne ayant un statut d'étudiant à temps plein (avec preuve de l'institution scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne à faible revenu et accréditée par le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent **gratuitement** lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

Pour connaître toutes les modalités : <https://stcpierredesaurel.ca/tarifs-et-billetterie/politique-familiale/>

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

La STC est dotée d'une politique encadrant les règles en matière de remboursement des titres de transport inutilisés.

Pour connaître toutes les modalités : <https://stcpierredesaurel.ca/tarifs-et-billetterie/politique-remboursement/>

¹ La mise en disponibilité de ces titres de transport est prévue à une date ultérieure en 2026.

¹ La mise en disponibilité de ces titres de transport est prévue à une date ultérieure en 2026.

Pour une mobilité régionale accessible!